

Protections phoniques et élargissement de l'A13 entre les RD 307 et 321



> DÉBOISEMENT DU TALUS

Travaux préparatoires à la construction des écrans anti-bruits

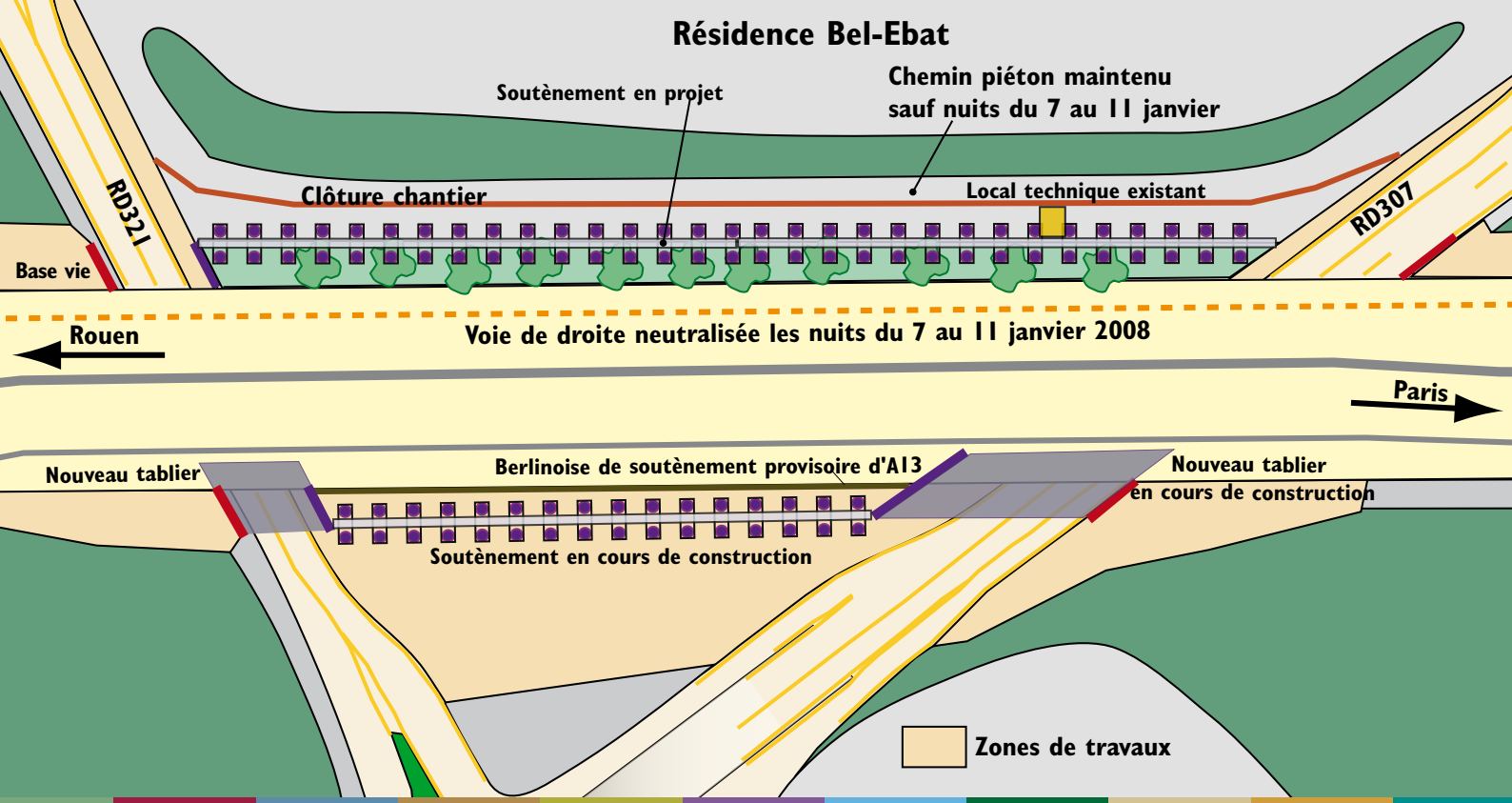
La construction du mur de soutènement des écrans de protection acoustique demande de dégager l'espace nécessaire à leur construction.

Concrètement cela signifie que les arbres qui ont poussé sur le talus de l'A13 doivent être arrachés. Cette opération a été retardée le plus possible pour conserver l'écran végétal existant. Elle devient aujourd'hui inévitable pour permettre d'exécuter les terrassements nécessaires à la réalisation du mur de soutènement des écrans de protection acoustique. Une clôture de chantier va être posée pour assurer la sécurité du chemin piéton qui relie l'avenue Duschenne à l'avenue de Verdun.

Avant d'être dessouchés les arbres seront élagués. Pour éviter tous risques liés à la chute des branches, il faut fermer le chemin piéton. Cela n'est possible que la nuit ce qui explique l'exigence de travaux nocturnes. Ces premiers travaux se dérouleront entre les 7 et 11 janvier 2008.

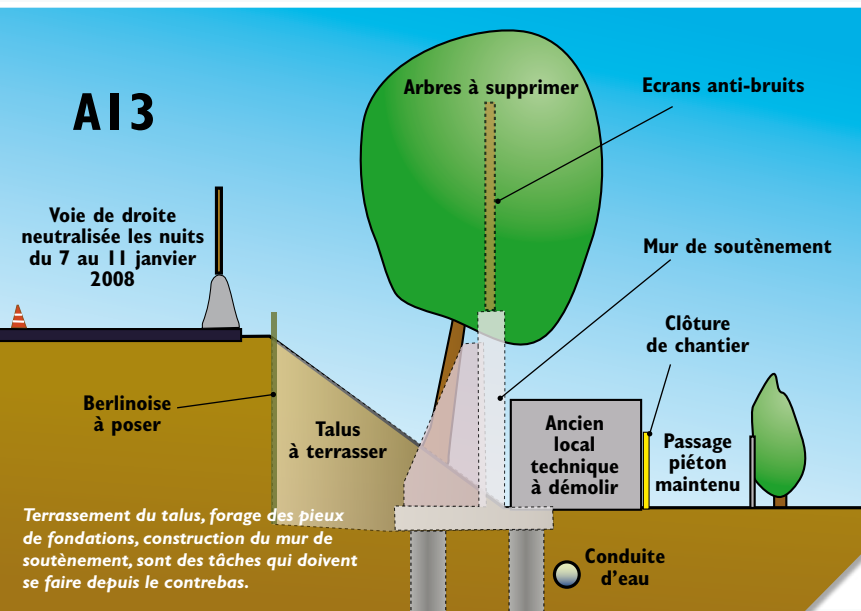
Le maître d'ouvrage et les entreprises s'efforcent de mener à bien ce chantier en limitant au maximum la gêne aux riverains et aux usagers. Merci de votre compréhension.





> DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Une phase sensible du chantier



Côté nord, entre les deux ponts franchissant les RD 307 et 321, le chantier va rencontrer des contraintes qui rendent les tâches délicates.

Les travaux se déroulent en contrebas de l'autoroute. Les accès du chantier se feront par les routes départementales. La présence d'une conduite importante d'adduction d'eau potable complique les opérations qui évolueront moins vite qu'au sud. Un passage piéton protégé par une clôture de chantier sera maintenu durant les travaux à l'exception de quelques coupures ponctuelles si la sécurité l'exige, comme durant les nuits du 7 au 11 janvier 2008. La pose des écrans acoustiques devrait intervenir dans les premières semaines de 2009.

Réponses à quelques questions que vous vous posez sans doute.

Pouvait-on éviter de couper les arbres ?

Non, les arbres sont situés dans l'emprise du mur de soutènement des écrans anti-bruits.

Ne pouvait-on pas les transplanter ?

Les arbres ayant poussé sur un talus, leur système racinaire déséquilibré et les conditions d'accès ne permettent pas leur transplantation. Par ailleurs, leur âge et leur état phytosanitaire rendraient vaine toute tentative,

Pourquoi maintenant, le chantier sud n'est pas achevé ?

C'est exact. Il reste encore près de trois mois de travaux à faire du côté sud. Mais les travaux sur le talus au nord peuvent se faire dans la configuration actuelle de circulation sur A13. C'est autant de temps gagné sur la réalisation finale du projet, et donc sur la pose des écrans acoustiques.

Que va-t-il se passer lorsque les arbres seront coupés ?

Une protection de chantier sera posée le long de l'autoroute qui va atténuer l'impact visuel de la circulation vis-à-vis des riverains. Les travaux de terrassement, la pose d'une Berlinoise, le forage des pieux et la construction du mur de soutènement se feront à l'exemple de ce qui se passe actuellement côté sud. Les opérations dureront nécessairement plus longtemps, car la longueur à traiter est double et l'espace réservé au chantier plus contraint.



Les travaux côté sud donnent une idée des emprises nécessaires et des techniques employées.